



Metz le 1^{er} septembre 2020

Lettre ouverte de l'intersyndicale Finances au Président du CHS-CT de la Moselle

Monsieur le Président du CHS-CT, par un courriel en date du 25 août 2020, les représentants au CHS-CT Finances de la Moselle vous ont demandé la tenue d'un CHS-CT pour la mise en place du protocole sanitaire de rentrée.

Par un courriel en date du 30 août 2020, vous nous avez répondu que vous n'en voyiez pas l'utilité.

Lors de l'audio-conférence entre le Directeur Général et les organisations syndicales nationales du 28 août 2020, Monsieur Fournel s'est dit « favorable à la tenue rapide des CHS-CT ».

Si la question du port obligatoire des masques est acquise, de nombreuses interrogations restent en suspens :

- Gestion et recensement des agents vulnérables,
- Mise en place et gestion du télétravail des collègues,
- Gestion des usagers dans nos accueils,
- Autorisations Spéciales d'Absences (cas contact, fermeture de classe, etc.)
- Maintien ou non de la journée de carence en cas de maladie Covid.

En conséquence, l'ensemble des élus en CHS-CT Moselle exige la tenue d'un CHS-CT pour évoquer ces questions dans les différentes administrations de votre ressort.